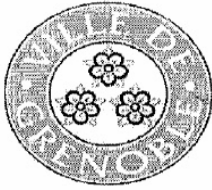


Suites . . . Action sensibilisation Collectif Antennes relais Villeneuve Grenoble :

[Reportage vidéo, visualiser et mesurer un faisceau d'irradiation : "Voir l'invisible" \(cliquer\)](#)



Grenoble, le - 3 MARS 2008

**MICHEL DESTOT**  
MAIRE DE GRENOBLE  
DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

CAB/MD/TR [REDACTED]  
2008/01 [REDACTED]

**Collectif antennes de téléphonie mobile**  
**Maison des Habitants**  
**51 place des Géants**  
**38 100 GRENOBLE**

Mesdames, Messieurs,

Votre récent courrier, qui fait suite à la réponse que je vous ai adressée le 4 février dernier, au sujet des antennes de téléphonie mobile, m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Je tiens d'emblée à vous confirmer une nouvelle fois que j'ai demandé, de manière ferme, aux deux opérateurs de téléphonie mobile concernés, de démanteler l'ensemble des deux sites d'antennes-relais de la Villeneuve, situés au 50 place des Géants et 9 allée des Frênes d'ici cet été.

Comme je vous en faisais part précédemment, les services municipaux travaillent actuellement avec les opérateurs, afin de trouver des lieux d'implantation alternatifs n'abritant aucun logement, et n'étant pas situés à proximité d'établissements accueillant des enfants.

Par ailleurs, je souhaite que des mesures d'ondes électromagnétiques puissent être réalisées, de manière indépendante et inopinée, à l'initiative de la Ville de Grenoble. Sur ce point, la Ville a donc passé un marché avec un laboratoire agréé, et compte tenu de vos observations, j'ai demandé aux services de réaliser une étude approfondie sur la possibilité de se doter d'appareils de mesure. Je vous tiendrai évidemment informés des suites apportées.

Sur la question de l'abaissement des Valeurs Limites d'Exposition, je tiens une nouvelle fois à vous préciser que les collectivités locales n'ont aucune compétence légale en la matière. Je m'engage toutefois à engager cette discussion et cette négociation avec les opérateurs, dans le cadre de l'évaluation de la charte passée entre la Ville de Grenoble et les opérateurs.

Je vous confirme aussi que j'ai demandé aux services municipaux de bien vouloir prévoir une rencontre, durant la première quinzaine du mois d'avril, période nécessaire à l'installation de la nouvelle équipe municipale, avec les représentants de votre collectif, afin de déterminer les modalités de votre participation et de celle des autres représentants d'usagers à la renégociation de cette charte.

.../...

Vous assurant de mon écoute attentive, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures *et bien cordiales.*

**Michel DESTOT**